



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la préparation	51605R Original
Utilisation de la préparation	Impression jet d'encre
Identification de la société	Hewlett-Packard (Schweiz/Suisse/Svizzera) GmbH Ueberlandstrasse 1 CH-8600 Dübendorf Switzerland
Téléphone en cas d'urgence	
Numéro téléphonique du centre anti-poison oder Nr. (24h Notfallnummer)	+41 44 251 51 51 145
Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-457-4209 1-503-494-7199
Informations générales	+ 41 44 634 10 20
N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) (Ligne directe)	1-800-474-6836 1-208-323-2551
Date de préparation	09-Jan-2006
Numéro SDS	110348

2. Composition/Information sur les composants

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Diéthylène glycol	111-46-6	< 60	203-872-2	Xn, R22
Eau	7732-18-5	> 40	231-791-2	
Substituted naphthalenesulfonate salt #3	Propriétaire	< 5	Propriétaire	

Commentaires sur la composition
Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

3. Identification des dangers

Classification(s)	Xn, R22, S13, 2, 20, 46
Examen d'Urgence	Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.
Effets aigus sur la santé	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.
Contact avec la peau	<i>Substituted naphthalenesulfonate salt #3</i> Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation.
Contact avec les yeux	<i>Substituted naphthalenesulfonate salt #3</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation.
Ingestion	<i>Diéthylène glycol</i> Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux reins et au foie. Peut entraîner des troubles du système nerveux central.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

Effets chroniques sur la santé

Aucun à notre connaissance.

Caractère cancérigène

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Autres informations

L'encre rouge est répertoriée pour ses effets sur la santé, dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/EC avec Xn; R22.

4. Premiers secours

Procédures de premier secours

Œil

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Obtenir une assistance médicale en cas de développement ou de persistance des irritations.

l'inhalation

Déplacer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair et méthode

> 200 ° F; Pensky-Martens Closed Cup

Produits de combustion dangereux

Voir la section 10.

Moyens d'extinction

Poudre chimique sche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

Aucun à notre connaissance.

Procédures particulières de lutte contre l'incendie

Aucun n'est établi.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Précautions en matière d'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Procédures en cas de fuite ou de déversement de matière

Enlever avec un absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Stockage

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Seuils limites d'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Switzerland - Occupational Exposure Limits - MAKs

Diéthylène glycol 111-46-6 10 ppm MAK; 44 mg/m³ MAK

Suisse - Limites d'exposition professionnelle - STEL

Diéthylène glycol 111-46-6 40 ppm STEL; 176 mg/m³ STEL

Equipement de protection individuelle

Général Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Directives d'exposition N'utiliser qu'avec une bonne aération.

9. Propriétés physiques et chimiques

pH	6.7 - 7.3
Pression de vapeur	Non déterminé
Point d'ébullition	Non déterminé
Solubilité	Soluble dans l'eau
densité	1 - 1.2
Contenu COV	< 3 %
Point d'éclair	> 200 ° F
Viscosité	> 2 cp
Densité de la vapeur	> 1 (air = 1,0).
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Propriétés oxydantes	Non déterminé
Couleur	Rouge

10. Stabilité et réactivité

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Polymérisation dangereuse Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

Incompatibilité Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

11. Informations toxicologiques

Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels.

Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. Informations écologiques

Toxicité en milieu aquatique CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =>750 mg/L

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

14. Informations relatives au transport

Général Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.

IATA

Nom d'expédition correct Sans objet
Classe de risque Sans objet
Exceptions d'emballage Aucun
Numéro d'identification (UN) Aucun
Groupe d'emballage Non applicable

15. Informations réglementaires

Réglementations internationales Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Autres informations Des informations concernant la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (COV) peuvent être trouvées dans la section 9 (Propriétés physico-chimiques).

Classification et étiquetage UE



Xn - Nocif

Contient DIETHYLENE GLYCOL

Phrases de risque R22 Nocif en cas d'ingestion.
Phrases de sécurité S2 Tenir hors de portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
S46 En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui ce flacon ou cette étiquette.

16. Autres informations

Informations relatives au fabricant Hewlett-Packard Company
1000 NE Circle Boulevard
Corvallis, OR 97330-4239 US

Définition(s) de la phrase de risque de l'ingrédient R22 Nocif en cas d'ingestion.

Autres informations Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Date de publication Jan 9 2006 10:37PM

Révision 2

Remplace la fiche datée du Nov 21 2005 10:00AM

Preparation and revision information 3. Identification des dangers: Mode d'exposition



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Tasse Ouverte De Cleveland
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
NTP	Programme National de Toxicologie
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
TLV	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils